

RAPPORT ANNUEL

2024-2025



© APMAQ



APMAQ

Amis et propriétaires
de maisons anciennes du Québec

Sommaire

- 1 Mot du président et de la direction
- 2 Mission, vision et image de marque
- 4 Vie de l'association
- 5 L'équipe
- 8 Les Comités
- 9 Assurances
- 10 Communications
- 11 Groupe-conseil
- 12 Lucarne
- 13 Maisons à Statut de Reconnaissance
National
- 14 Membrariat
- 15 Prix
- 18 Programmation
- 22 Sauvegarde
- 28 Remerciements
- 29 Rapport de trésorerie

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION

Cette année, fidèles à nos habitudes d'organisme animé et présent sur plusieurs plans, nous avons mené de front différents projets majeurs. La mise en place d'un bottin des ressources numérique déjà récompensé par la communauté du patrimoine québécois, l'arrivée de nouveaux outils de communications, la mise à jour des niveaux d'adhésion, la finalisation de la révision des politiques internes et des règlements généraux ainsi que la refonte de notre image de marque sont de grands dossiers qui marquent bien notre 45e anniversaire et met la table pour le 50e de notre organisation en 2030.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le travail acharné de nos employés et bénévoles qui font vibrer nos différents comités : Lucarne, Assurances, Maisons à Statut de Reconnaissance National, Sauvegarde, Groupe-Conseil, Programmation, Communications et Membrariat.

En 2025, l'APMAQ a du se faire très interventionniste afin de contrer les nombreux dangers et défis auxquels le patrimoine bâti résidentiel a été confronté. Cependant, nous sommes fiers de dire que nous avons su répondre à l'appel et que cela fut remarqué. Plus que jamais, nous avons été invités à prendre la parole devant la presse, à la télévision, au sein de diverses tables de concertation et auprès d'autres organismes et sociétés d'histoire travaillant comme nous à préserver le passé pour enrichir l'avenir.

Nous nous devons encore une fois de vous remercier vous, les membres, pour votre support continu. C'est grâce à votre présence que l'APMAQ peut prendre de front ces différents enjeux pour protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti résidentiel et en faire profiter le collectivité. Vous êtes plus que des membres. Vous êtes nos ambassadeurs.



Michael Jacques
Directeur général



Clément Locat
Président

MISSION

L'APMAQ est un organisme sans but lucratif voué à l'éducation, la diffusion, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine résidentiel québécois et de son environnement. Elle contribue ainsi à la culture et à l'identité, à la protection environnementale, à l'économie et, en bref, au développement positif des collectivités.

VISION

L'APMAQ est devenu une ressource d'exception au Québec en 2024-2025, notre place comme organisme national est bien ancrée et les prochaines années verront une diversification de notre offre et l'augmentation du nombre de nos membres.



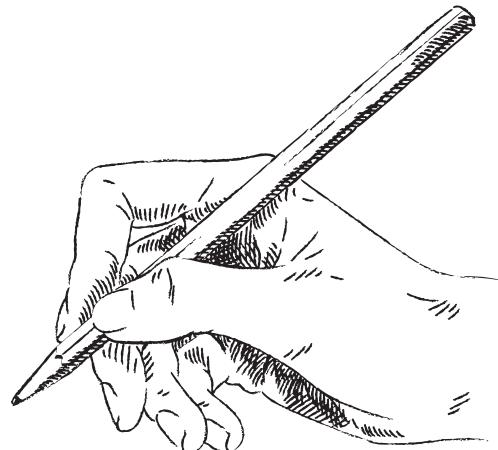
OBJECTIFS

- Faire connaître et apprécier la richesse et la diversité du patrimoine bâti au Québec.
 - Sensibiliser et éduquer à l'importance de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine comme richesse collective et enjeu de société.
 - Favoriser des échanges d'informations et d'expériences.
 - Mener des actions de sauvegarde, de mise en valeur.
 - Établir des collaborations avec d'autres organismes du milieu.

DU NOUVEAU : L'IMAGE DE MARQUE

En juin 2022, les membres du Conseil d'Administration de l'APMAQ s'étaient réunis afin de mieux définir les valeurs de l'organisation; une part importante de son identité.

Dans la foulée de ces discussions a suivi un exercice de mise à jour de l'image de marque (typographie, logo, couleurs, etc.) afin de bien faire comprendre au grand public le pourquoi et le comment de l'organisme.



Qu'est-ce qui nous représente ?

En effet, lorsqu'une organisation, qu'elle soit OSBL ou à but lucratif, évolue, elle se doit d'adapter son image à ses actions et à ses objectifs afin que tous, employés, bénévoles, membres et collaborateurs, se rallient à un message clair et fort. L'habit ne fait pas le moine, mais un moine en jupe de cuir ne véhicule pas bien le message!

Les discussions se sont ainsi arrêtées sur ces grands volets de notre identité organisationnelle :

Nous avons commencé petits, mais sommes maintenant reconnus et oeuvrons à grande échelle auprès de personnes, d'organismes et d'institutions de tout horizon.

Nous sommes passionnés et ouvrons nos portes et nos fenêtres sur le monde, n'hésitant pas à utiliser des moyens modernes pour préserver le passé et enrichir l'avenir.

Notre produit est notre expertise, mais notre approche d'experts est humaine.

Nous aspirons à toujours grandir, atteindre de nouvelles personnes et de nouveaux milieux afin de péréniser notre impact au Québec.

VIE DE L'ASSOCIATION

L'année 2024-2025 s'est révélée être une année charnière pour l'APMAQ.

Nouveaux outils de communication

Un diagnostic organisationnel réalisé en 2023-24 a permis de mettre en avant la nécessité d'une communication plus rapide et efficace entre les employés, administrateurs, membres et bénévoles.

Plusieurs actions ont été prises pour améliorer la synergie et l'efficacité de l'équipe :

- Formulation plus précise des mandats des comités
- Création d'un bulletin bihebdomadaire de la direction générale
- Mise en place de formations sur l'utilisation des outils numériques
- Rencontres d'équipe régulières et enregistrées avec procès-verbaux
- Campagne de rappel pour la mise à jour des informations en ligne

Bottin des ressources

Le bottin des ressources en patrimoine bâti est en ligne depuis mai 2025 et, déjà, notre outil a été récompensé par un prix d'Action patrimoine. L'amélioration se fait en continu et les futures phases prévoient l'ajout de références bibliographiques.

Diversification des formations et conférences

Conformément à notre mission de diffusion, nous avons perfectionné notre offre de conférence et sommes maintenant en mesure d'agir auprès des groupes de citoyens, des sociétés d'histoire et de généalogie, des municipalités et des organismes culturels afin de leur parler:

- Des outils de contrôle du patrimoine bâti en urbanisme;
- Des différents statuts de reconnaissance du patrimoine et de leurs impacts;
- De l'histoire de la pensée patrimoniale au Québec;
- Des enjeux de l'assurabilité des maisons anciennes;
- De la datation des matériaux et techniques d'autrefois;
- Des stratégies de patrimonialisation et de requalification des lieux;
- Etc.

L'ÉQUIPE

Des arrivées et des départs

L'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de quatre nouveaux bénévoles au sein des comités. En effet, alors que Denise Proulx prenait les rênes de la Lucarne, Elise Bertrand se joignait au Comité de programmation, Giovanni Diodati se joignait au Groupe-Conseil et Andréanne Vailles se joignait au Comité des Maisons à Statut de Reconnaissance National. L'APMAQ est très heureuse de les accueillir et c'est avec un grand enthousiasme que nous nous réjouissons de bénéficier de leurs compétences et de leur engagement dans la réalisation de leur mission bénévole.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à notre nouvelle direction générale, Michael Jacques, et remercions Noémie Nadeau du professionnalisme et de l'enthousiasme dont elle a fait preuve à nos côtés. Soulignons ici que madame Nadeau demeure bénévole au sein du Comité de la Lucarne et du Comité des Assurances.

Au sein du conseil d'administration de l'APMAQ, plusieurs changements sont à signaler. À la suite du départ de madame Marie-Louise Séguin et de monsieur Richard Brown, qui nous quittent en d'excellents termes afin d'accomplir d'autres tâches, nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée de monsieur Jacques Archambault, anciennement directeur général d'Héritage Canadien du Québec, et Yolène Handabaka, doctorante en politiques du patrimoine.

L'APMAQ adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont investi du temps et de l'énergie pour l'organisme, et cela au passé comme au présent.



Toute l'équipe de l'APMAQ souhaite également la bienvenue à ses nouveaux employés, monsieur Gabriel Larose, coordonnateur communications et numérique, et madame Laurence Fleury, conseillère en patrimoine bâti embauchée en partenariat avec la Fédération Histoire Québec grâce au programme Jeunesse Canada au Travail.

Le Conseil d'administration 2024-2025



Clément Locat
Président



Claud Michaud
Vice-président



Pierrot Arpin
Trésorier



Yolène Handabaka
Administratrice



Michelle T.Roy
Administratrice



Diane Jolicoeur
Administratrice



Jacques Archambault
Administrateur



François Gagnon
Administrateur

L'équipe logistique



Michael Jacques
Directeur général



Gabriel Larose
Coordonnateur
communications et
numérique



Mireille Blais
Conseillère
administrative



Daniel Milot
Webmestre



Laurence Fleury
Conseillère en
patrimoine bâti

L'équipe bénévolat

C'est avec gratitude que nous soulignons le travail de plus de :

75 bénévoles

+ de
6000 heures
investies par les
bénévoles

Les activités et services de l'APMAQ reposent sur la passion des bénévoles qui, chaque année, offrent leur temps, leur expertise et leur engagement à l'association. Ils sont au cœur de notre mission et guident nos orientations !

Nos sincères remerciements.

Cet investissement apporte un très grand soutien à nos comités : La Lucarne, sauvegarde, assurances, Groupe-conseil, prix de l'APMAQ, programmation et communications.

Les Comités 2024-2025*

ASSURANCES

Jacques Archambault

Robert Bergeron
Claud Michaud
Noémie Nadeau
Claire Pageau
Patrick Toupin

MAISON À STATUT DE RECONNAISSANCE NATIONAL

Jacques Archambault

Dyane Adam
Dominique Alberhne
Richard H. Brown
Claire Pageau
Andréanne Vailles

COMMUNICATION

François Gagnon

Gabriel Larose
Daniel Milot
Noémie Nadeau
Clément Locat

MEMBRARIAT

Daniel Milot

Claire Pageau
Michelle T. Roy

GROUPE-CONSEIL

Nathalie Hotte

John Diodati
Pierre Lacroix
Michel Létourneau
Clément Locat
Arthur Plumpton
François Varin

PROGRAMMATION

Michelle T. Roy

Elise Bertrand
Diane Jolicoeur
Alice Moreux
Claire Pageau

LUCARNE

Denise Proulx

Diane Jolicoeur
Clément Locat
Noémie Nadeau
Louis Patenaude

SAUVEGARDE

Yolène A. Handabaka

Elise Bertrand
Diane Jolicoeur
Alice Moreux
Claire Pageau

*Le ou la responsable du comité apparaît souligné et en gras

ASSURANCES

L'année 2024-2025 a vu se produire des améliorations au niveau des assurances. Grâce à l'acharnement de notre comité des assurances auprès du Bureau de l'Assurance du Canada, de l'Autorité des Marchés Financiers et de plusieurs assureurs, le BAC et les médias ont remarqué que les propriétaires pouvaient compter de plus en plus sur une oreille attentive en matière de patrimoine bâti.

Notre Guide à l'attention des propriétaires et notre formation sur l'encadrement de l'assurance ont aussi été consultés par un grand nombre de personnes cette année, aidant ainsi à faciliter les échanges entre les différents acteurs.

Consultés par le MCCQ et par la Fiducie Nationale du Canada, nous avons la chance de pouvoir donner notre avis sur différents projets visant à améliorer la situation:

- Une concertation entre organismes nationaux, courtiers et assureurs;
- L'amélioration de la formation continue offerte aux premiers répondants en assurance domiciliaire;
- Des projets pilotes de partout au Canada et qui pourraient, éventuellement, être adaptés au Québec.

Alors que nous fêtons nos 45 années d'existence, notre combat pour l'assurabilité des maisons anciennes a aussi plus de 40 ans et nous ne comptons pas abandonner ce combat.

Aussi, puisque ce combat se mène à partir de données probantes, nous vous enjoignons à continuer de nous partager vos histoires et vos combats afin que nous puissions faire une différence. Nous nous engageons, comme toujours, à préserver la confidentialité de vos renseignements personnels.



COMMUNICATIONS

Au cours de l'année 2024-2025 l'APMAQ a maintenu l'utilisation de ses canaux de communication : site internet, infolettre mensuelle, campagnes courriels, page des réseaux Facebook et Linkedin, revue de presse mensuelle puis finalement bulletin trimestriel de La Lucarne. Une analyse de nos pages web les plus consultées a été menée, afin de mieux comprendre quel contenu attire les usagers vers notre site.

Le Plan des communications de l'APMAQ a aussi été révisé et approuvé par le comité des Communications, dans le but d'équiper l'APMAQ d'objectifs et de stratégies pour améliorer ses pratiques et ses outils de communication à l'interne et à l'externe... et sa mise en place a porté fruit !

La priorité cette année a été d'accentuer le rayonnement de l'organisme auprès les personnes intéressés au patrimoine bâti n'étant pas membres de l'organisation. Dans ce but, les réseaux sociaux de l'Association ont été utilisés avec une plus grande fréquence, et ont priorisé le partage de contenus interactifs, tels albums photos et montage vidéo et les contenus d'actualité concernant le patrimoine bâti québécois. Le réseautage relié au bottin des ressources, le partage de notre contenu informatif, de nos activités et de ceux d'organismes partenaires ont aussi assuré un rayonnement accru de l'APMAQ.

Quelques chiffres clés :

- Plus de 1400 personnes ont reçu notre dernière infolettre mensuelle . Le taux d'ouverture moyen des infolettres était de 63%.
- 37 000 utilisateurs ont visité notre site internet depuis octobre (hausse de 10% par-rapport à l'an dernier).
- 7900 abonnés sur la page Facebook (versus 7 100 en août 2024) avec une publication ayant été vue par près de 820 000 utilisateurs!
- 227 abonnés sur la page LinkedIn (versus 55 en août 2024).
- Près de 1300 utilisateurs ont visité le Bottin des Ressources numériques.
- Nos revues de presse, publiées au cours de l'année, ont été consultées par plus de 300 personnes et sont maintenant utilisées par la Fiducie Nationale du Canada afin de mieux comprendre la situation du patrimoine bâti au Québec.

GROUPE-CONSEIL

Depuis sa fondation, le Groupe-Conseil forme un des services phares de l'APMAQ en offrant des conseils permettant aux propriétaires d'atteindre une plus grande autonomie dans leurs interventions tout en réalisant des économies et en respectant l'identité et l'esprit de leur demeure patrimoniale.

L'année 2024-2025 étant une année d'introspection et d'amélioration de nos services et de rétention des membres, nous avons souhaité déterminer les meilleures voies d'avenir.

À partir des appels, ateliers et tables dirigés par le Comité Membrariat, nous avons été en mesure de cibler des actions concrètes qui permettront au fameux Groupe-Conseil d'être mieux connu, reconnu et utilisé par nos membres:

- Rechercher des membres ayant une expérience terrain et artisane afin de complémenter notre équipe de professionnels actuellement plus académiques;
- Augmenter la taille du groupe-conseil;
- Standardiser la procédure de traitement des demandes;
- Effectuer des suivis réguliers avec les bénéficiaires du Groupe afin de bien identifier les opportunités d'amélioration.



LA LUCARNE



LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'APMAQ. Publiée chaque trimestre depuis janvier 1981. LA LUCARNE se veut un organe d'information sur différents aspects liés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine ainsi qu'aux activités et services de l'association.

Un noyau de bénévoles en assure la publication. L'édition imprimée de 20 pages en couleur se distingue par sa double page couverture. Le site internet de l'APMAQ offre le bulletin aux lecteurs en format PDF ainsi qu'une version assortie d'une table des matières indexée. Elle facilite le repérage d'un article à l'aide d'une barre de recherche par mots-clés ou encore en naviguant à l'aide des choix offerts dans la barre de menu.

À titre d'exemple, le numéro d'été 2025 a été imprimé en 400 copies et posté en 321 exemplaires. La consultation en ligne est très populaire. Les articles de La Lucarne sont toujours en tête des pages les plus consultées sur notre site internet.

Photo : Clément Locat

À VENIR



HIVER 2025-2026

Photo : Clément Locat

AUTOMNE 2025

Photo : Clément Locat



PRINTEMPS 2025

Un printemps stimulant

Photo : Jerry Roy



ÉTÉ 2025

Les multiples facettes de l'habitation ancienne

MAISONS A STATUT DE RECONNAISSANCE NATIONAL



Mandat:

Le Comité des Maisons à Statut de Reconnaissance National effectue la liaison entre l'APMAQ et les propriétaires de maisons qui font partie d'une aire de protection patrimoniale ou d'un site patrimonial, ou bien qui sont classées ou, même, en voie de l'être.

Ainsi, le Comité sera amené à :

- Répondre aux questionnements des propriétaires;
- Accompagner les propriétaires dans leur processus de classement;
- Informer la direction générale et le conseil d'administration sur la meilleure façon de représenter les propriétaires de maisons classées devant les instances gouvernementales;
- Recueillir des informations et des données permettant à l'APMAQ d'approfondir sa compréhension de la réalité des propriétaires de maisons classées et, dans certains cas, de propriétés citées et mieux intervenir dans ces dossiers;
- Collaborer avec d'autres comités lorsque la situation le demande (Ex. : Assurances, sauvegarde, Groupe-Conseil, etc.).



MEMBRARIAT



Entre mai 2024 et mai 2025, lorsque nous avons mis de l'ordre dans notre système de compilation du membrariat, l'APMAQ est passée de 770 à 713 membres.

Le Comité du membrariat a commencé par mettre sur pied une campagne de rappels personnalisés afin d'améliorer la rétention des membres et rappeler à d'anciens membres les bénéfices proposés par notre organisme. Nous sommes heureux d'annoncer qu'en date du 1er septembre 2025, nous sommes de retour à 767 membres.

Le travail ne s'arrête pas là, bien entendu. D'une part, les conversations effectuées pendant la campagne de rappels ont permis d'amasser des stastiques sur les besoins et envies des membres.

D'autre part, des informations supplémentaires ont été obtenues grâce à des ateliers et tables consultatives organisées pour les membres.

Grâce à toutes ces informations, le Comité Membrariat a pu mettre en place une liste de projets à même de mousser le membrariat et d'améliorer l'enracinement de nos membres.

De surcroit, une partie de la planification s'arrête sur la question de l'attractivité de la relève.

En 2026, nous souhaitons dépasser de nouveaux le nombre de 800 membres partout au Québec.

PRIX - LES LAURÉATS 2024

Prix Robert-Lionel-Séguin

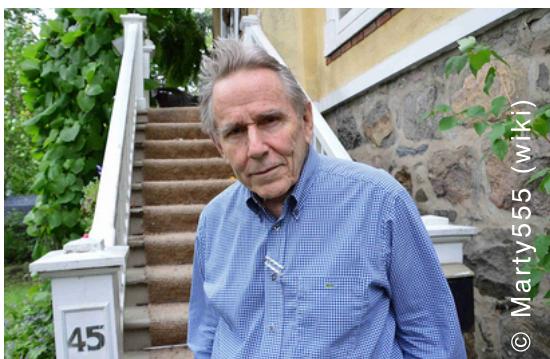
De façon exceptionnelle et afin de souligner l'ampleur de ses réalisations, l'APMAQ a décerné à titre honorifique le prix Robert-Lionel-Séguin à monsieur Michael Fish.

Architecte de renommée nationale, Michael Fish est une figure marquante de la protection et de la mise en valeur du patrimoine. Ses réalisations sur le plan de la planification, de la restauration et de l'aménagement urbain ont amené les acteurs municipaux et le public à débattre de la valeur de l'architecture et de la conservation du patrimoine. L'ampleur de son œuvre est un témoignage de l'importance culturelle et sociale de l'architecture et du patrimoine.

Oeuvrant d'abord dans la construction de nouveaux bâtiments à Montréal durant les années 60 et 70, Michael Fish développe une passion pour la rénovation et l'entretien de bâtiments déjà existants. Ce changement de perspective deviendra le fil directeur de ses futurs accomplissements professionnels. En 1974, il cofonde Sauvons Montréal, un organisme qui travaille pour préserver des bâtiments patrimoniaux de la ville. Citoyen engagé, il s'oppose à la destruction et œuvre au réémménagement de nombreux édifices historiques, tels la Gare Windsor, le Pavillon des Soeurs Grises, le Collège de Montréal, l'ancienne prison des patriotes, l'aéroport d'Ottawa-Rockcliffe, et bien plus encore.

Son projet de sauvegarde des triplex de la rue Jeanne-Mance, dans le secteur de la Place des Arts à Montréal, fut un des grands exemples de la volonté de fer de monsieur Fish en matière de patrimoine.

Participant engagé de la démocratie participative, défenseur infatigable du patrimoine bâti, Michael Fish a façonné la métropole grâce à ses nombreux engagements. La Ville de Montréal lui rend hommage en 2003 pour son travail avec Sauvons Montréal.



© Marty555 (wik)



© Jerry Roy

Clément Locat et Michael Fish.

Prix Thérèse-Romer

En 2024, l'APMAQ a décerné son prix Thérèse-Romer à Madame Hélène Leroux et Monsieur Raymond Malo pour leur restauration exemplaire de la maison Michel-Cordeau-dit-Deslauriers, située à Kamouraska.

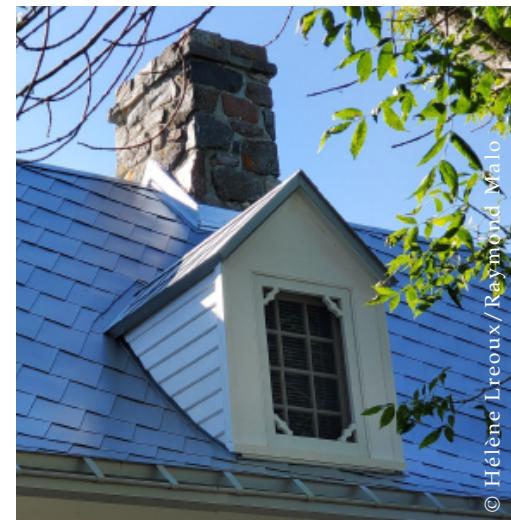
Cette maison de ferme de style normand a été construite entre 1795 et 1811. Le marchand Michel Cordeau dit Deslauriers a acheté ce terrain en 1795. Parmi les propriétaires suivants se trouve Henry George Carroll, nommé Lieutenant-gouverneur du Québec de 1929 à 1934.

À l'été 2017, alors qu'elle était à vendre, la maison Michel-Cordeau-dit-Deslauriers est remarquée par le couple lauréat en visite dans la région de Kamouraska. Ce fut pour eux un coup de cœur immédiat, ils y reviennent dès la fin de semaine suivante et décident de l'acheter sans plus attendre. Ils viendront y vivre de manière permanente en 2022, entamant alors des travaux de restauration extérieure fidèles à l'âme de la résidence et à l'architecture typique de la région.

« Le choix des équipes d'artisans-ébénistes s'est fait en fonction de leur connaissance et leur respect des valeurs patrimoniales du cadre bâti et surtout, de leur capacité à travailler ces techniques architecturales. Aussi, chaque fois que cela a été nécessaire, nous avons consulté des experts en patrimoine, la littérature sur le sujet et des artisans-ébénistes qui ont une grande expertise en restauration patrimoniale.» (Hélène Leroux).



© Hélène Leroux/Raymond Malo



© Hélène Leroux/Raymond Malo

Le Jury

Comme chaque année, l'APMAQ a lancé, en 2025, un appel de candidatures à ses prix. Un jury indépendant du Conseil d'administration comprenant cinq membres a été constitué. Il se composait des personnes suivantes :

- Basel Abbara :
- Dyane Adam
- Mélissa Harvey
- Louis-George L'Écuyer
- Jean-François Nadeau

Le jury s'est réuni le 30 juin 2025.

Les lauréats seront dévoilés lors du congrès qui aura lieu les 18 et 19 octobre 2025 à Joliette.



PROGRAMMATION

Volet virtuel

De nouveaux « Rendez-vous du dimanche » ont été programmés en automne-hiver. Dans la continuité des années précédentes, ils ont ciblé différents sujets du patrimoine résidentiel québécois :

- « Le Moulin: Entre la Maison et l'horlogerie», par Guy Bessette, le 7 avril 2025;
- «Innovations dans le recyclage des matériaux de construction» par RÉCO et Brique-Recyc, le 9 mars 2025;
- «Le conseil des métiers d'art, des ressources au service du patrimoine » par Catherine Charron, le 9 février 2025;
- «Dater les matériaux et les techniques, partie 4» par François Varin le 24 novembre 2024.

Ils ont également eu la chance de participer à un atelier de reconstitution d'une charpente miniature en pièce par pièce d'une vraie maison d'époque de l'île d'Orléans, sous la supervision d'Isabelle Paradis, conservatrice-restauratrice au Centre de conservation du Québec.

Aidées par une météo rayonnante, les visites et les activités prévues par l'organisme se sont déroulées dans la bonne humeur et l'allégresse. L'organisme souhaite d'ailleurs remercier les différents établissements partenaires: la Fromagerie Audet, la Midinette, la Goéliche et le Resto de la Plage. Leur participation a permis de nourrir et de loger les 92 membres de l'APMAQ participants. L'organisme souhaite aussi remercier Pierre Lahoud, Lina Labbé, mairesse de Saint-François et préfète de la MRC de l'Île-d'Orléans ainsi que Jean Lapointe, maire de Saint-Jean, présents à l'événement et ayant chaleureusement accueilli les membres de l'APMAQ.

À souligner: les membres ont eu la chance d'assister à une performance magique du musicien Claud Michaud au Resto de la Plage. Bien ancré dans la thématique de l'île d'Orléans, il a chanté avec brio quelques chansons de Félix Leclerc devant un public ravi.

Congrès 2024

L'APMAQ a tenu son congrès annuel à l'île d'Orléans du samedi 19 au dimanche 20 octobre 2024. Plus de quatre-vingt dix membres de l'organisme ont profité de l'occasion pour y découvrir l'histoire et le fascinant patrimoine de Saint-Jean et de Saint-François de l'Île d'Orléans. Les participants ont eu la chance de visiter plusieurs propriétés de ces deux municipalités, telles que le manoir Mauvide-Genest, la maison et l'atelier du tailleur de pierre Adrien Bobin, ainsi que la maison Émile-Picard.

Hors-Série dans les Cantons

Le 2 juin à Ulverton et Richmond



Les municipalités d'Ulverton et de Melbourne ont jadis accueilli des Loyalistes et des Européens, grâce aux possibilités d'emploi de la magnifique région des Cantons-de-l'Est.

Ce premier rendez-vous avait lieu au Moulin à laine d'Ulverton (c.1840). Le bâtiment de style Nouvelle-Angleterre possède quatre niveaux et une fenestration abondante afin d'en favoriser l'éclairage et l'aération, puisque cette fabrique de laine fonctionnait 12 mois par année ... et sans électricité !

Puis, tous se sont dirigés vers le Musée de l'Ardoise à Melbourne, où notre guide M. Pierre Bail, muséologue, nous a présenté cet ancien lieu de culte bâti en 1889 (autrefois église presbytérienne Saint-Paul), dont le toit et la flèche du clocher sont recouverts d'ardoise, bien sûr!

Visites du dimanche

Le 6 juillet 2025 à Beaumont

La belle église Saint-Étienne de Beaumont (1733) s'est dévoilée grâce aux architectes Anne Carrier et Robert Boily qui nous en ont présenté les principales caractéristiques. Ce bâtiment religieux est un des plus vieux au Québec car il ne fut pas incendié lors de la Conquête!

Par la suite, M. Pierre Beaudet, un auteur passionné par le patrimoine funéraire, rappela que la sacralité de l'église s'étendait hors les murs, jusque dans le cimetière voisin. Le bâtiment étant très ancien, il ne possédait pas de fondations profondes. À une certaine époque, on ouvrait partiellement les planchers pour y enterrer les personnalités de marque.

Puis, le Moulin de Beaumont (1821) a ouvert ses portes pour une visite des lieux avec son propriétaire. Ce moulin à eau, acheté en 1948 par M. Arthur Labrie, fut restauré de ses propres mains, sans aide de l'État.



Le 03 août 2025 à Nicolet

Le patrimoine religieux occupe une grande place dans l'histoire nicolétaine : il s'agit des cimetières avec charniers et mausolées, de même que du Séminaire qui offrait le cours classique et disposait de bâtiments pour loger et nourrir sa clientèle que nous avons pu visiter.

Une autre visite: la Maison Rodolphe Duguay, au 195 Rang Saint-Alexis et bâti en 1927. De jeunes guides enthousiastes nous y ont raconté la vie de cet artiste, et de sa conjointe, l'auteure Jeanne L'Archevêque-Duguay.

Tous les participants se sont regroupés ensuite au Parc Marguerite d'Youville, rue du 12 novembre, pour y prendre le lunch tout en écoutant le conseiller Denis Jutras nous parler avec éloquence des tragédies du grand incendie de Nicolet de 1955.



Le 7 septembre 2025 à Saint-Joseph-du-Lac

Cette visite nous a permis de découvrir la Maison Robert Walker (1847), faite de deux corps de logis qui ont conservé leurs planches debouts et leur toit en tôle pincée ainsi que la Maison McColl (1848), sur la Montée McCole, qui présente nombre de restaurations effectuées depuis les années 1990.

Puis, c'est la maison Bélair-Du Repos (1830), en pièces sur pièces, mesurant 26 pieds par 32 pieds, et ayant autrefois servi de magasin général qui nous a accueillie. La bâtie, inhabitée depuis 1936 pour servir d'entrepôt, fut achetée en 1974, puis déménagée sur ce grand terrain, en conservant plusieurs éléments d'origine, tels que les boiseries en tilleul, la porte d'entrée avec son vasistas et le foyer au salon.

Dernière étape de cette passionnante journée : l'église St-Joseph-du-Lac (1880). M. Ronald Du Repos en a présenté les principales caractéristiques, telles que son revêtement de maçonnerie en pierre de taille provenant de Pierrefonds, ses cloches originaires d'Annecy en Savoie et les tableaux illustrant la vie et la mort de Saint-Joseph le charpentier.

Participation et offre de conférences lors des événements de nos partenaires

Cette année encore, l'APMAQ a répondu avec enthousiasme aux événements organisés par nos partenaires, entre autres :

- *Maestria*, organisé par le Conseil des Métiers d'Art du Québec
- La Levée de Fonds de la Fondation des Maisons Anciennes
- Le Forum *Mon Patrimoine à Coeur* de la ville de Laval
- Les *Journées du Patrimoine* de la ville de Sherbrooke
- Le colloque *Fenêtre sur le patrimoine* d'Action Patrimoine
- Le colloque *Droit et Bâti* de l'Université du Québec en Outaouais

En plus de tenir un kiosque et de prendre parole dans nombre d'événements, nous sommes intervenus dans plusieurs localités du Québec afin de présenter nos conférences existantes et des nouvelles conférences, notamment:

Pratique d'assurance du bâti ancien

Le patrimoine bâti : le reconnaître et l'encadrer

La prise de conscience en patrimoine au Québec; une Histoire

Etc.



Pierrot Arpin procède à la visite du centre-ville de Saint-Denis-sur-Richelieu lors de l'événement de levée de fonds de la Fondation des Maisons Anciennes.

SAUVEGARDE

Bilan des activités du Comité

Le comité Sauvegarde, formé de Michel Létourneau, Arthur Plumpton, Clément Locat, avec comme nouvelle responsable Yolène Handabaka, est intervenu dans plusieurs dossiers, soit en réponse à l'appel à l'aide de nos membres, soit aux contacts de personnes impliquées dans la protection du patrimoine bâti dans leur milieu ou suite à la parution d'informations dans les médias.

2481 de La Faune à Québec (Avril 2025)

Cette maison remontant à environ 1905 fut témoin du développement rapide de ce quartier (Saint-Émile) de Québec autour de l'industrie du soulier. Propriété d'un mégissier (tanneur de finition) et de son épouse d'origine Irlandaise, elle a aussi été habitée par des membres de la famille du premier maire de Saint-Émile. La possible démolition de ce bâtiment pour permettre la construction d'un immeuble de 9 logements nous a été rapportée par nos collaborateurs du GIRAM. Nous nous sommes aussitôt opposé à la chose puisque, en plus du danger pour la maison elle-même, ce projet menace l'identité du quartier historique de Saint-Émile.

Maison Saint-Roch à Saint-Hyacinthe (Avril 2025)

Lorsque le collège Saint-Maurice passa des mains des Soeurs-de-la-Présentation-de-Marie aux mains d'une institution d'enseignement privée, la maison qu'elles avaient acquises à côté du collège suivie. Nous furent surpris d'apprendre que le collège comptait démolir une grande maison de 1881, en bon état, afin de construire une halte garderie. Pourtant, avec les bonnes interventions, cette habitation pourrait devenir un service de garde chaleureux, accueillant et respectueux de l'histoire du collège et du quartier. Notre opposition adressée directement à la direction fut aussi présentée au conseil municipal.

Presbytère de Saint-Lambert-de-Lauzon (Avril 2025)

Ce cas particulier nous a ouvert les yeux sur de nouveaux problèmes causés par la trop grande autonomie données aux villes par la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme. Les municipalités peuvent intégrer à leurs règlements sur la démolition une clause leur permettant d'exclure les bâtiments leur appartenant des obligations en lien avec les demandes de démolition de maisons patrimoniales. Pas d'audience, pas de consultation. Le presbytère fut détruit en mai.

1790 et 1940 Côte d'York à Saint-Cuthbert (Avril 2025)

Une autre dure réalité des cas observés cette année: le ministère de la culture et les municipalités sont supplantés par les autres ministères. Alors qu'à Saint-Lin-Laurentides et à Vallée Jonction le MTMD compte détruire des bâtiments pour des déplacements de voies, Saint-Cuthbert a vu le ministère de la sécurité publique exproprier pour détruire des maisons remontant aux années 1890 en zones de glissement de terrain alors que des citoyens proposaient de les déménager sur leurs terrains un peu plus loin!

Maison Wenninga à Rosemère (Juin 2025)

Suite à une seconde demande de permis de démolition de la maison sise au 191, rue Main, par suite de refus de l'administration municipale l'année précédente, l'APMAQ réitère que le conseil municipal refuse de nouveau l'accord de permis de démolition. Localisée à l'intérieur d'un site patrimonial, comment justifier la démolition de cette solide maison de brique qui contribue à la richesse de ce lieu touristique et dont la disparition affecterait l'homogénéité du site patrimonial.

Maison Casaubon de Maskinongé (Juin 2025)

Il s'agit d'un autre cas où la maison est devenue propriété de la municipalité. Bien que nous saluons l'intention de départ de la ville de Maskinongé qui a fait audition publique; c'est la suite des choses que nous déplorons. Alors que plus de 80 personnes s'étaient présentées pour s'opposer à la démolition de cette maison à l'allure hors du commun, cela ne suffit pas au CDD local pour prendre une décision. On fit alors un référendum par la poste, méthode aucunement reconnue par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ce vote donna 288 votes pour la démolition et 263 votes contre; ce qui suffit au maire pour trancher en faveur de la démolition. Nous dénonçons cette méthode et son ridicule. Dans certains cas, nous avons obtenu sauvegarde pour une vingtaine d'oppositions mais, apparemment, à Maskinongé 263 n'est pas suffisant!

Chaloupes Verchères (Juin 2025)

Il y a une quinzaine d'années, Chaloupes Verchères était sur la bonne voie: le quai à proximité était ouvert, on pouvait faire de la location de chaloupes et le propriétaire avait un associé chevronné. Malheureusement, en peu de temps, suite au décès du propriétaire et de l'associé, le quai ferma, la municipalité commença à donner des amendes pour non conformité aux règles de protection incendie et le poids financier devint trop grand. Nous collaborons aujourd'hui avec la FHQ, le Conseil québécois du patrimoine vivant et l'AQPI afin d'accompagner le propriétaire et la ville vers la sauvegarde.

Maison Hébert-Jodoin de Varennes (Juin 2025)

Remontant au premier quart du 19e siècle, la maison Hébert-Jodoin est l'une des plus vieilles de Varennes. En 2017, elle fut démontée et placée dans un conteneur dans l'optique de la remonter dans un nouveau parc en bordure du fleuve tout juste à temps pour les 250e anniversaire de la ville. Malheureusement, le projet tomba à l'eau et la maison passa huit années dans le conteneur. Analysée de nouveau cet été, nous avons appris qu'elle était encore en bon état. Nous collaborons aujourd'hui avec la Société d'Histoire de Varennes et la FHQ pour planifier la relance et la réalisation du projet.

Chocolat Favoris à Lévis (Juillet 2025)

Dès 2023, l'APMAQ s'est opposé à la démolition du 32 avenue Bégin, maison mère de Chocolat Favoris à Lévis, qui était en bien meilleur état que ce que le propriétaire voulait faire croire. Nous avons même fait front commun, cet été, avec la FHQ, Action Patrimoine et un groupe de citoyens en faisant conférence de presse devant le bâtiment. Malheureusement, fidèle à sa réputation, la ville de Lévis a finalement démolie le bâtiment. Notons ici qu'elle a aussi, finalement, procéder à d'autres démolitions auxquelles nous nous sommes opposé en 2023 et 2024: Les Scies Mercier et le Moulin Gosselin.

Couvent Labelle à Labelle (Été 2025)

C'est surtout à travers notre président, Clément Locat, que la présence de l'APMAQ a pu se faire auprès du groupe de citoyens travaillant à la sauvegarde de ce couvent exceptionnel de 1905. Grâce à leurs efforts, à une pétition en ligne et à une levée de fonds; ce groupe a pu faire reculer le promoteur qui comptait démolir le bâtiment. Le combat n'est pas terminé cependant, puisqu'il faut lui trouver un usage. La meilleure façon de sauver un bâtiment, c'est de l'occuper.

Maison Abraham-Dubois de Boisbriand (Aout 2025)

Ici nous saluons l'effort de consultation publique de la municipalité qui, bien que faite tardivement, était complète et bien documentée. Nous dénonçons cependant la gestion faites par la municipalité de cette maison qu'elle a acquise en 2018. Mal entretenue, victime d'un incendie, elle s'est vu être entourée de nouveaux projets domiciliaires incompatibles. Aujourd'hui, au lieu d'accepter ses responsabilités, la ville souhaite mettre en place une sorte de parc commémoratif qui ne respecte pas les bonnes pratiques du monde de la conservation et de la mise en valeur.

La sauvegarde, c'est aussi la prévention et la protection des paysages patrimoniaux

Cette année, l'APMAQ a doublé le nombre d'interventions de sauvegarde à travers le Québec et s'est fait plus présente dans des cas où des ensembles et paysages patrimoniaux étaient attaqués dans leur intégrité. Nous tentons d'intervenir davantage en amont et moins en pompiers!

La gestion désastreuse de Beaumont

Cette année Beaumont, en plus de permettre la démolition d'un chalet patrimonial et la quasi-démolition d'un autre (il s'avère que le gouvernement du Québec n'a pas de définition précise de ce qu'est une démolition) a permis de banaliser les ruines du Fort de Beaumont et de masquer la maison Turgeon avec un projet d'immeubles locatifs. Nous sommes intervenus en conférence de presse, sur place, accompagné de la FHQ, du GIRAM et de la Société d'Histoire de Bellechasse. La problématique du Moulin Chabot est encore, elle aussi, bien présente.

À surveiller: Saint-Bruno-de-Montarville

La mise en vente de la maison Krakus, la plus vieille du secteur qui fut rénovée dans les années 1960, nous causa bien de la crainte. Heureusement, celle-ci fut préservée, mais l'homme d'affaires Luc Poirier annonça tout de même un projet résidentiel immense juste de l'autre côté de la rue. Nous comptons nous battre pour empêcher Saint-Bruno de perdre ce paysage incroyable qui participe à son ensemble patrimonial et à la qualité de vie de ses citoyens.

Il est clair pour nous qu'une partie de notre rôle au cours des prochaines années sera de faire pression sur tous les paliers de gouvernement afin d'entrainer des changements majeurs à la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et à la Loi sur le Patrimoine Culturel et cela sur plusieurs points:

- A) Donnent trop d'autonomie aux municipalités en permettant au ministère de la culture de rester non-interventioniste;
- B) Mettent les décisions de démolition entre les mains de conseillers municipaux qui n'ont souvent ni les qualifications ni l'intérêt pour la préservation du patrimoine et qui se fient à des rapports provenant de sources non spécialisées en patrimoine ou complosantes;
- C) Permettent aux villes d'adopter des règlements de démolition qui ouvrent la porte à des contournements (ex.: le presbytère de Saint-Lambert-de-Lauzon).
- D) N'offrent pas au ministère de la Culture et des Communications un pouvoir suffisant face aux autres Ministères et à leur emprise (ex.: MTMD, sécurité publique, MAMH, etc.).



2481 De La Faune, Québec



Maison Saint-Roch, St-Hyacinthe



Presbytère, St-Lambert-de-Lauzon



1940 Côte d'York, Saint-Cuthbert



Maison Wenninga, Rosemère



Maison Casaubon, Maskinongé



Chaloupes Verchères inc.,
Verchères



Chocolat Favoris, Lévis



Maison Hébert-Jodoin,
Varennes



Couvent Labelle, Labelle



Maison Abraham-Dubois,
Boisbriand

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Notre mission ne saurait s'accomplir sans nos collaborateurs et partenaires. Nous les remercions pour leur intérêt et leur confiance : la Fondation des maisons anciennes du Québec, Action patrimoine, le Conseil des métiers d'art du Québec, la Fédération Histoire Québec, le Guide du patrimoine et de la rénovation de qualité et les sociétés d'histoire et de patrimoine à travers le Québec.

Le ministère de la Culture et des communications du Québec est un partenaire essentiel pour la réalisation de la mission de l'APMAQ. Nous le remercions pour son appui financier renouvelé. Notre partenariat avec le ministère prend aussi forme dans le travail du Comité des assurances et en siégeant sur la Table des partenaires en patrimoine.

La Table de concertation des organismes nationaux en patrimoine bâti maintient ses activités et souhaite se diriger vers une reconnaissance de sa contribution au patrimoine québécois. Nous y sommes toujours actifs.

L'APMAQ remercie également les différentes municipalités et MRC qui nous ont fait une place dans leurs événements à saveur patrimoniale, notamment Laval et son colloque *Mon patrimoine à Coeur* et la ville de Sherbrooke et sa *Journée du Patrimoine*.



ACTION
PATRIMOINE



GUIDE DU PATRIMOINE ET DE LA RÉNOVATION DE QUALITÉ



RAPPORT DE LA TRÉSORERIE



© Musée de la Banque du Canada

Cette année l'APMAQ a continué sa stratégie de diversification des revenus dans le but d'atteindre une plus grande autonomie financière.

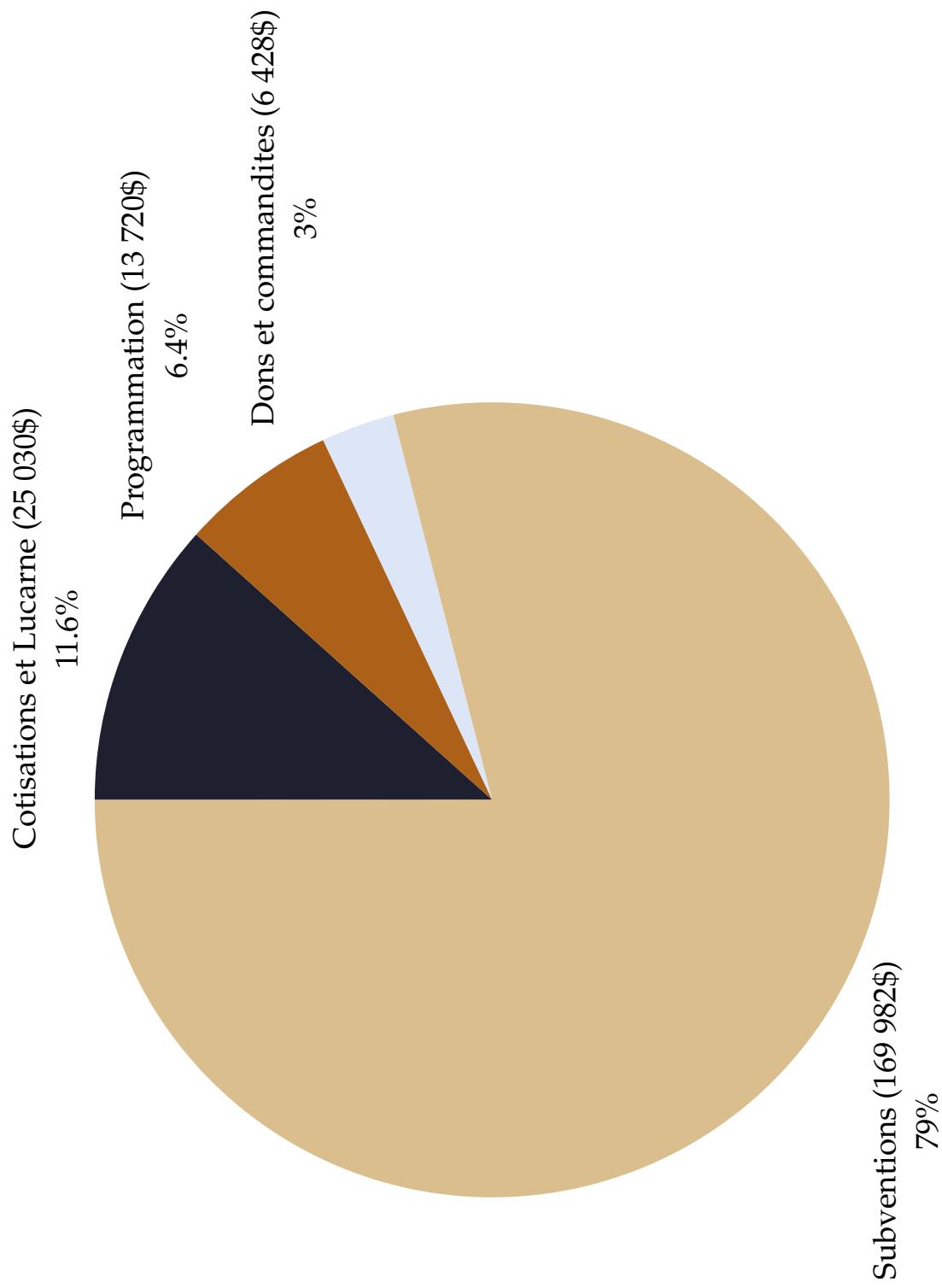
Bien qu'il s'agit d'une stratégie à long terme, nous pouvons déjà voir des possibilités intéressantes au niveau des projets entamés en 2024-2025 et qui continueront pour 2025-2026:

- Mise à jour des types d'adhésion et de leurs avantages;
- Davantage de conférences et de formations offertes;
- Diversification des sujets en lien avec le patrimoine bâti dans *La Lucarne*;
- Recherche de nouveaux points de distribution pour la revue;
- Mise à jour de l'image de marque et des stratégies publicitaires, notamment pour la recherche de nouveaux membres;
- Arrivée de nouveaux événements.

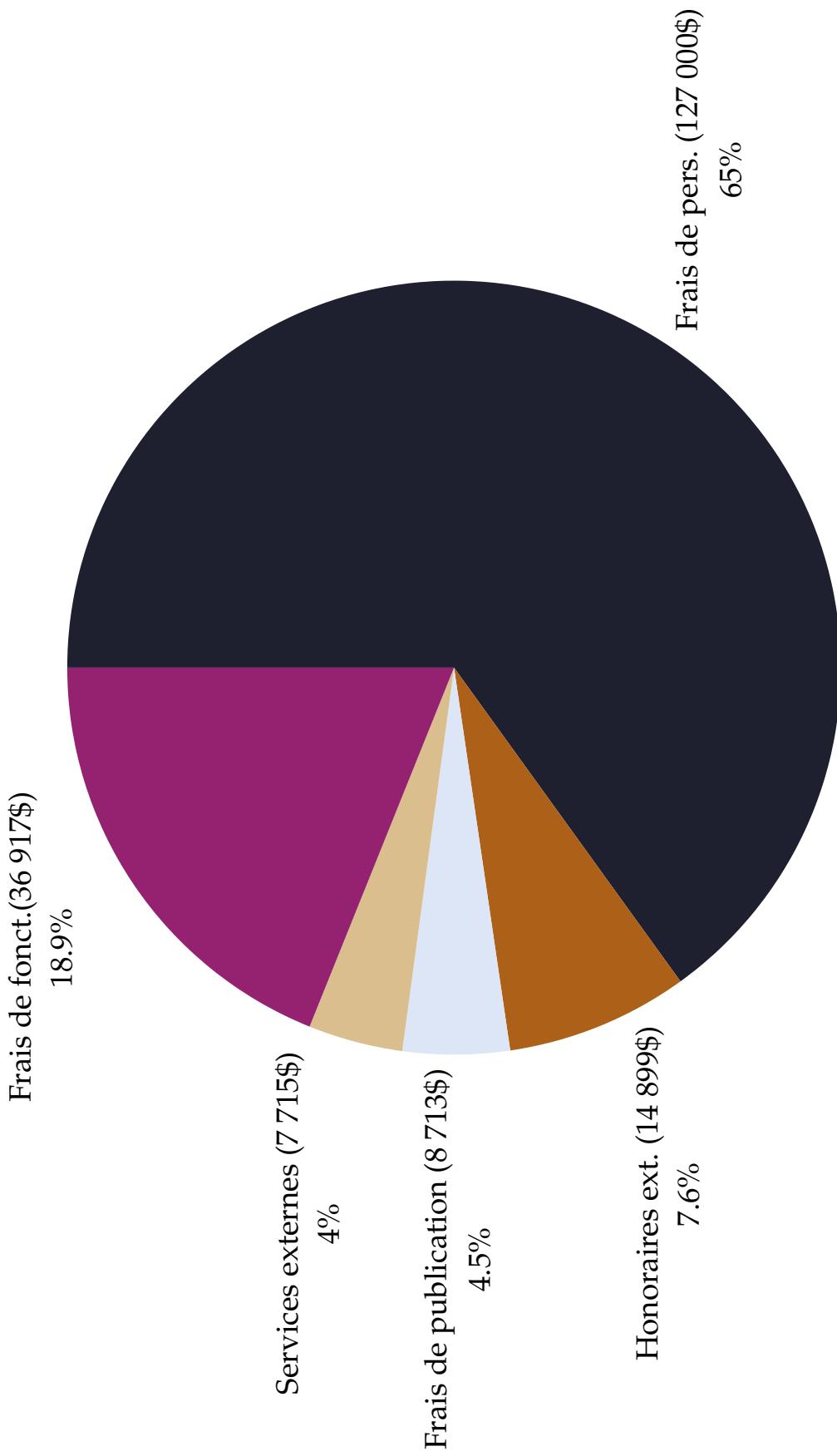
À notre époque, il est important de se mettre à jour et de se questionner sans cesse afin d'attraper au vol les meilleures façons de faire et de s'adapter au monde qui nous entoure. Ainsi, notre diversification et notre recherche d'autonomie sont soutenues par nos nombreuses équipes et comités qui touchent autant au membrariat qu'à la programmation en passant par les finances, le marketing, le développement numérique, etc.

En 2024-2025, nous en avons aussi profité pour améliorer les communications entre la direction, le service administratif et les comités en charge de dépenses diverses; offrant un suivi en continu de la trésorerie.

Revenus 2024-2025



Dépenses 2024-2025





APMAQ

Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

2050, rue Atateken, Montréal

(Québec) H2L 3L8

T. 450 661-6000

www.maisons-anciennes.qc.ca

communications@maisons-anciennes.qc.ca

Photo de couverture :

Jerry Roy

La maison des patriotes de Saint-Denis-sur-Richelieu, mai 2025

© APMAQ